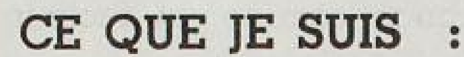
Élections Législatives du 23 Juin 1968

Troisième Circonscription des Landes

Candidat Indépendant pour le Progrès Social et la Défense des Libertés Républicaines

Jean-Marie COMMENAY

Député Sortant - Maire de Saint-Sever



CE QUE JE SUIS :

1. **REPUBLICAIN :** Ayant approuvé la Constitution de 1958, j'y reste inébranlablement fidèle de mêm qu'à ses institutions.
   Cela signifie sans équivoque que je suis contre toute subversion. Partant, je répudie les tentatives llégales d'investissement de l'Etat.
2. **LIBERAL :** Epris de tolérance et de mesure, attaché aux valeurs de la civilisation humaniste et chrétienne de l'Occident, je refuse formellement tant le communisme que l'anarchie. J'exclus donc la Démocratie Populaire et je réprouve la montée de la violence.
3. **SOCIAL :** de toute ma volonté, j'entends que la société reconnaisse les droits des plus pauvres et qu'elle les émancipe de la misère et du besoin.
   Le progrès économique doit profiter équitablement à tous les membres du corps social.

CE QUE J'AI FAIT AU PARLEMENT :

Je suis entré à l'Assemblée Nationale dans un esprit constructif. J'ai activement participé au travail parlementaire. Mes nombreuses interventions et rapports en témoignent.

Libre de mes votes, j'ai pu à différentes reprises soutenir des propositions gouvernementales.

Au début de l'automne, je suis de ceux qui ont fait confiance au Gouvernement pour obtenir la révision des ordonnances.

Cependant, cette législature ayant été marquée **par un amoindrissement des pouvoirs de l'Assemblée** (pleins pouvoirs en matière économique et sociale - votes bloqués) **j'ai dû ouvrir certaines contestations** notamment dans le domaine de la politique économique et sociale. **Je l'ai fait, sans esprit partisan, mais uniquement dans le souci du bien commun.**

CE QUE JE VOUS PROPOSE :

Pour éviter la démocratie populaire souhaitée par le P. C. et ceux de la F.G.D.S. qui sont ses otages, pour rétablir la paix civile menacée, pour faire la réforme sociale, j'appelle de mes vœux.

— **UNE DEMOCRATIE VIVANTE ET LIBRE, étayée sur une majorité nationale élargie, ouverte à la discussion et sans inconditionnalité.**
— un changement de style dans les rapports de l'exécutif et du législatif ;
— le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de l'impartialité de l'O.R.T.F.
— **une participation démocratique des populations à l'administration des régions de programme** (assemblées régionales élues - caisse régionale d'investissement).

POLITIQUE ECONOMIQUE : UN CHANGEMENT EST INDISPENSABLE.

● Partisan de toutes mesures susceptibles de supprimer l'aliénation des salariés, il nous faudra à court terme **lutter contre le chômage** qui se développe et empêcher que la hausse des prix ne fasse reprendre d'une main ce qui a été acquis de l'autre.

● Dans l'immédiat, il nous faudra apporter une **aide spéciale aux petites entreprises** qui, spécialement dans notre région, subissent déjà les conséquences de la crise.

● Nécessité d'un effort de relance de l'économie (exportations, investissement, consommation).

La lutte contre le chômage exige la création d'emplois par la mise en œuvre d'une politique plus dynamique de **l'aide à l'industrialisation,** spécialement dans les régions déprimées.

DEVELOPPEMENT DU PROGRES SOCIAL ET DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Dans ce domaine, **la hardiesse s'impose :**

— augmentation des logements accessibles aux familles de condition modeste ;
— aide plus large aux personnes âgées (veuves, invalides et à tous les handicapés) ;
— réduction du taux de l'impôt sur le revenu notamment pour les petits salariés ;
— développement de l'équipement hospitalier, routier et téléphonique.

ACTIONS SPECIFIQUES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :

— Invention d'un style de relations sociales fondé sur la participation des jeunes.
— Transformation dans cet esprit de l'Université et des Ecoles.
— Articulation entre l'Université et le marché du travail afin d'orienter les jeunes et de leur trouver des emplois correspondants à leurs facultés.

POLITIQUE DE RECONCILIATION NATIONALE :

— Indemnisation des rapatriés ;
— Amnistie générale.

POLITIQUE ETRANGERE :

— Poursuite de la politique de paix ;
— Construction méthodique de l'Europe par une délibération obligatoire des gouvernements sur les affaires essentielles (Défense - Diplomatie - Affaires économiques - Agriculture).
— Rassemblement européen sans caractère agressif conçu comme un facteur de défense et d'équilibre mondial en vue de garantir la paix.

DEFENSE NATIONALE :

Tant que le désarmement n'aura pas été réalisé, nous nous devons de maintenir un effort de défense moderne pourvu qu'il soit compatible avec le revenu national.

AGRICULTURE :

Pour son avenir, et sa compétitivité, il importe de concilier l'efficacité économique et le maintien des exploitations de type familial.

— d'abord, par le développement des équipements collectifs (caves, silos, abattoirs, tunnels de congélation) autour desquels les exploitations individuelles peuvent s'organiser en vue d'assurer la discipline, l'organisation des marchés et l'amélioration de la qualité.

— **par le respect de la parité des prix qui s'imposera d'autant plus que les agriculteurs risquent de supporter finalement les conséquences de la crise.**

— par l'amélioration de la protection sociale.

— par des efforts d'aménagement rural (habitat, adduction d'eau, d'électrification, voirie) ;

— par des aides directes aux agriculteurs les plus désavantagés.

PROBLEMES CATEGORIELS :

Anciens combattants : vous avez sur nous des droits que je respecte et que j'ai toujours soutenus.

Gemmeurs : je vous ai toujours défendus sans trêve ni relâche.

Salariés, Fonctionnaires de l'Etat, Militaires : dans la discussion budgétaire, j'ai soutenu vos intérêts, notamment des employés et préposés des postes et télécommunications, des gendarmes ainsi que des Sous-Officiers de carrière.

Commerçants et Artisans : je défendrai, comme je l'ai toujours fait la qualité du service que vous rendez.

Agriculteurs : je n'ai jamais cessé d'être à l'Assemblée Nationale l'interprète de vos légitimes revendications notamment en soutenant la nécessité d'investissements industriels et commerciaux dans le secteur agricole.

Maires. Attaché comme vous-mêmes au maintien de la vie communale, je continuerai à m'opposer au démembrement de nos cités (menaces de suppression des perceptions, des gendarmeries, des services de voyageurs S.N.C.F.).

Electrices, Electeurs,

Je me présente à vous avec mon très cher et fidèle ami Raymond LAFENETRE.

Hommes d'action, au service du peuple, nous travaillons tous deux à l'aménagement de la région.

Patriotes, nous sommes fondamentalement hostiles à l'anarchie et au désordre qui sapent le moral de la nation.

Républicains, nous nous opposons formellement à tous ceux qui veulent donner l'assaut à la République en provoquant le départ du Général de GAULLE, Président de la République qui a été légitimement élu.

Démocrates, épris de liberté, nous n'en sommes que plus fondés à demander que la stabilité des institutions soit consolidée par **l'instauration d'une démocratie dialoguée et par une participation plus réelle du Parlement aux affaires de l'Etat conformément à la constitution de 1958.**

Nous demandons à tous les démocrates et à tous les républicains, épris d'ordre et de justice, de nous renouveler la confiance qu'ils nous témoignent depuis bientôt dix ans.

POUR LA FRANCE, POUR LA REPUBLIQUE, POUR LES LIBERTES.

J.-M. COMMENAY

DÉPUTÉ SORTANT - MAIRE DE SAINT-SEVER
Candidat Indépendant pour le Progrès Social
et la Défense des Libertés Républicaines
(soutenu par Progrès et Démocratie Moderne)

Suppléant : **Raymond LAFENÈTRE**
MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE GEAUNE

VU : LES CANDIDATS.

Aire. - Impr. Castay